



DIRECTION GÉNÉRALE

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

Avis à manifestation d'intérêt

Pour le recrutement d'un Comptable à la CEP SNE pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie Électrique au Tchad (PASET)

Secteur : Énergie

Référence de l'Accord de Financement : n° DON 2100155042184

N° d'identification du Projet : P-TD-F00-004

1. Le Gouvernement du Tchad a reçu un Don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie Électrique au Tchad (PASET), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat d'un consultant individuel, **Comptable à la CEP SNE** pour appuyer la mise en œuvre des activités du PASET.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent de manière globale la prise en charge de la comptabilité du PASET. Les termes de référence donnent le détail des tâches à exécuter dans le cadre de cette mission.
3. La Société Nationale d'Électricité invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae (CV) détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment les attestations de services faits délivrés par le Client, certificats de travail, etc.).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Le Consultant individuel devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :
 - Être titulaire d'un diplôme en comptabilité, Bac + 4, minimum
 - Avoir au moins cinq (05) années d'expérience en gestion comptable
 - Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et du logiciel TOMPRO ;
 - Maîtrise des normes comptables
 - Avoir une bonne connaissance des procédures de financement et de décaissement des Bailleurs de fonds ;
 - Avoir une bonne connaissance des procédures de décaissement et des textes en vigueur prévus dans le cadre de la gestion financière au titre de l'OHADA ;
 - Avoir de bonnes dispositions pour le travail en équipe ;
 - Avoir une bonne maîtrise du Français ;
 - La connaissance de l'Anglais serait un atout considérable.

6. Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

N°	Désignation	Notes
1	Formation	30
1.1	Diplôme en comptabilité : minimum BAC +4 Absence de diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur : Disqualifié	10
1.2	Formations professionnelles sur la comptabilité, les normes, les procédures de décaissement et des textes en vigueur prévus dans le cadre de la gestion financière au titre de l'OHADA : <i>5 points par formation</i>	20
2	Expériences spécifiques	60
2.1	Expériences professionnelles avérées d'au moins cinq (5) ans en gestion comptable dans une entreprise ou un projet de développement <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de 5 ans : 15 points • Au-delà de 5 ans : 1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 5 points • Expérience inférieure à 5 ans : 0 point 	20
2.2	Avoir au moins trois (3) ans d'expérience en qualité comptable dans des projets financés par la BAD et/ou institutions multilatérales de développement <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de 3 ans : 20 points • Au-delà de 3 ans : 2,5 points par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 10 points • Expérience inférieure à 3 ans : 0 point 	30
2.3	Expérience en qualité de comptable dans des projets d'infrastructure : <i>5 points par projet</i>	10
3	Connaissances informatiques	10
3.1	Maitrise du logiciel TOMPRO	10
TOTAL		100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier et dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-haut cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience évalué pour les critères 2.1 et 2.2 sera sélectionné.

1. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Références à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivants : du Lundi à Jeudi : 9h30mn à 15h30mn et le Vendredi : 9h30mn à 11h30mn.
2. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **1 SEPT 2023** à 15 h 30 mn et porter expressément la mention «**Recrutement d'un consultant individuel, Comptable pour appuyer la Cellule d'Exécution de Projet (CEP) dans la mise en œuvre des activités du PASET**»

Société Nationale d'Électricité (SNE) / Cellule d'Exécution de Projets, sise au quartier Béguinage, Av. SAHOULBA GONTCHOME, Rue 3054 à côté de la résidence de l'ambassade du Niger. Tel : (+235) 22 51 03 04 ; site : www.cep-sne.td; E-mail : pirect.cep@gmail.com BP : 44 N'Djamena – Tchad.

Le Directeur Général

Gal RAMADAN ERDEBOU DOUGOUROU

